

Les diaporamas de la CME

Réunion du 9 janvier 2018

Nouvelles de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

- Sur proposition du président de la CME et du président de la conférence des doyens de santé d'Île-de-France, le directeur général s'apprête à nommer le P^r Joël ANKRI, président de la CME locale du groupe hospitalier (GH) *Hôpitaux universitaires de Paris Île-de-France Ouest* (HUPIFO), au **directoire** de l'AP-HP, en remplacement du P^r Ariane MALLAT dont le mandat s'est achevé le 12 décembre.
- La CME a accueilli le D^r Lynda BENSEFA-COLAS. Nouveau médecin coordonnateur du service central de santé au travail de l'AP-HP, elle siège à la CME en qualité d'invitée permanente.
- **Oikéiosis**
Le président et le directeur général ont assisté aux séminaires de aphp.7 (université Paris-Diderot et groupes hospitaliers [GH] *Hôpitaux universitaires Paris-Nord Val-de-Seine* [HUPNVS], Saint-Louis-Lariboisière et Robert-Debré) le 16 décembre et des hôpitaux universitaires Paris-Sud (HUPS) le 19 décembre. Ils participeront au comité exécutif de aphp.6 (université Pierre et Marie Curie [UPMC] et GH *Hôpitaux universitaires de l'Est parisien* [HUEP] et Pitié-Salpêtrière – Charles-Foix) le 16 janvier. Les réflexions avancent avec sérieux et un nouveau séminaire « oikéiosis » (v. [CME du 12 septembre 2017](#)) aura lieu les 1^{er} et 2 février. Un point sera fait à la CME du 6 février.
- **Recherche**
 - **Évaluation des activités recherche de l'AP-HP** (v. [CME du 4 juillet 2017](#)) : le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ([HCÉRÈS](#)) a rencontré l'AP-HP les 11 et 12 décembre pour l'évaluation des départements hospitalo-universitaires (DHU) et le 9 janvier sur la structuration de la recherche au niveau central de l'AP-HP. Les comités de visite rencontreront ensuite les hôpitaux sur site.
 - Les ministres en charge de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche ont confié une mission conjointe d'**évaluation du programme hospitalier de recherche clinique** (PHRC) aux inspections générales des affaires sociales (IGAS) et de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR). Elle rencontrera la gouvernance centrale puis des acteurs de la recherche de l'AP-HP.
 - Le président remercie les équipes pour leur mobilisation qui doit montrer le dynamisme et l'importance de la recherche à l'AP-HP. La médecine française a progressé grâce aux CHU. Il serait grave de remettre en question leur mission de recherche. Le label CHU doit être conservé.
- **Visites d'hôpitaux**
Après sa visite à **San Salvador** le 8 septembre, le président s'est rendu le 15 décembre à l'**hôpital marin d'Hendaye**. Il salue le travail remarquable des équipes médicales et soignantes et les assure du soutien de la CME.
- **Consultanat**
La note de cadrage pour les demandes de consultanat 2018-2019 sera bientôt envoyée aux GH. Cette année, des projets transversaux seront proposés aux consultants, qui devront tous y consacrer une partie de leur temps. Ils pourront, par exemple, concerner des missions relatives à la qualité et à la sécurité des soins, et aux conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ([QSS & CAPCU](#)) ou d'aide au conciliateur médical de l'AP-HP, le P^r Serge HERSON, dans le cadre du plan dit « ressources humaines – personnel médical » ([RHPM](#)).
- **Commission centrale de l'activité libérale (CCAL)**
La CME a approuvé le renouvellement des mandats des P^{rs} Fabrice MÉNÉGAUX et Bernard GRANGER et du D^r Alain FAYE à la [CCAL](#).

Bilan financier des conférences stratégiques et budgétaires (M^{me} Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ) [diaporama](#)

L'alourdissement des contraintes budgétaires qui nous sont imposées et contre lesquelles la CME s'est élevée (v. [CME du 5 décembre 2017](#)) pèsent sur les arbitrages financiers réalisés au terme des conférences stratégiques et budgétaires. Au global, il nous est demandé d'augmenter notre activité de 2,3 % en hospitalisation complète et 4 % en hospitalisation partielle, avec des effectifs de personnels non médicaux en diminution de 175 équivalents temps plein (ÉTP) et une évolution du personnel médical senior de + 13 ÉTP, alors que de nombreuses équipes sont déjà sous tension. Les arbitrages rendus permettent de dégager un montant de crédits de paiement de 9,8 M€ en 2018 pour des opérations nouvelles, qui s'ajoutent à celles déjà validées.

La direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités (DOMU) complétera le bilan des conférences lors de la CME du 6 février par une présentation de leur volet stratégique (v. [note de cadrage](#)).

Avis sur le plan stratégique 2017-2022 de l'AP-HP pour la télémédecine (P^r Élisabeth SCHOUMAN-CLAYES) [diaporama](#), [plan](#)

À l'unanimité des votants et 8 abstentions, la CME a approuvé le plan stratégique pour la télémédecine. Il vise 3 objectifs principaux :

- développer une offre de télémédecine de recours pour les groupements hospitaliers de territoire (GHT) ;
- ouvrir la téléexpertise à la médecine de ville ;
- améliorer les parcours de soins en développant la téléconsultation « directe » (sans intervention d'un professionnel de santé auprès du patient) pour les personnes déjà suivies à l'AP-HP (consultations récurrentes pour les maladies chroniques, suivi des porteurs de dispositifs médicaux implantables...)

La CME a toutefois insisté sur les problèmes posés par l'absence de tarification adaptée de ces activités et par la valorisation du temps de travail qui y est consacré, ainsi que sur les problèmes de responsabilité juridique (qui imposent, par exemple, des images de haute qualité).

Bilan d'étape de la réforme de l'organisation du temps de travail des personnels non médicaux à l'AP-HP (M. Gérard COTELLON) [bilan](#), [résumé](#)

La réforme de l'organisation du temps de travail ([arrêté du 1^{er} avril 2016](#)) n'a pas provoqué d'augmentation du *turn over* ni des départs des personnels. La progression de l'absentéisme, concentrée sur les absences médicales de plus de 6 jours (v. [bilan social 2016](#)), neutralise cependant une grande partie du temps récupéré grâce à la réforme. La généralisation de l'équipe de journée reste le point difficile : si elle vise à introduire plus d'équité entre les personnels, elle pèse aussi sur la difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle, d'autant que l'absentéisme entraîne l'instabilité des plannings.

Bilan annuel du programme d'action pour l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU) de l'AP-HP (D^r Christine MANGIN, P^r Christian RICHARD) [diaporama](#)

La QSS & CAPCU est au centre de la politique médicale. Elle permet de faire travailler ensemble les équipes sur des objectifs communs qui ont du sens pour les soignants. Le bilan 2017 du [programme d'action](#) de la CME montre la mobilisation de la [cellule QSS & CAPCU](#), de l'ensemble des commissions impliquées, de la DOMU et des GH. Les progrès ne pourront cependant se poursuivre que si l'on peut dégager du temps médical dédié à ces activités. Les consultants pourront y aider (v. plus haut). La cellule QSS & CAPCU renforcera en 2018 son articulation avec les GH en associant les responsables locaux à ses réunions, elle resserrera ses liens avec le développement professionnel continu (DPC) et continuera à soutenir la participation des usagers.

Avis sur des modifications de structures (P^r Paul LEGMANN) [diaporama](#)

À l'unanimité des votants et une abstention, la CME a approuvé la création :

- d'un service de médecine de la douleur et soins palliatifs et la modification des pôles *Hématologie, immunologie, réanimation, radiothérapie et oncologie* (HI-3RO) et *Neurosciences, tête et cou* du GH *Hôpitaux universitaires Saint-Louis – Lariboisière* (HUSL) ;

- d'une fédération de dermatologie entre les HUSSL et le GH *Hôpitaux universitaires Paris-Nord – Val-de-Seine* (HUPNVS).

Avis sur les avenants aux conventions d'association hospitalo-universitaires avec des hôpitaux hors AP-HP (M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ) [diaporama](#)

La CME a approuvé à l'unanimité et 3 abstentions les avenants aux conventions d'association hospitalo-universitaires.

Avis sur la proposition du directeur général sur la révision des effectifs 2018 de praticiens hospitaliers de l'AP-HP (M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ)

La CME a approuvé à l'unanimité la liste que le directeur général proposera à l'agence régionale de santé (ARS). Au total, 317 des 319 demandes présentées par les GH au terme d'un important travail local ont reçu un avis favorable.

P^r Noël GARABÉDIAN, le 15 janvier 2018